

20 février 2007

07.320

Question Anne Tissot Schulthess**Quelle priorité pour les nouvelles voitures?**

Les CFF ont passé commande de 140 nouvelles voitures climatisées à plancher surbaissé. Celles-ci sont appelées à remplacer les anciennes voitures intermédiaires des rames réversibles du trafic régional. Le Conseil d'Etat a-t-il des informations quant à la destination prioritaire de ces nouvelles rames et si ce n'est pas pour les lignes Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds et Bienne – La Chaux-de-Fonds, le Conseil d'Etat entend-il entreprendre les démarches nécessaires pour bénéficier de ce nouveau matériel?

Cosignataires: S. Vuilleumier, M. Debély et C. Mermet.